

Image not found or type unknown



Je travaille sans contrat

Par **eliota**, le **06/01/2013** à **16:43**

bonjour, je me permet de vous faire ce mail car j ai un sousi ;actuellement salariée dans une société de ménage ,je me déplace sur deux site la journée pour effectuer des prestation;cela fait un an que j intervins dans un hOtel pour ma société,hélas depuis le 31 janvier ma société a perdu se chantier;lorsque ma société a signée avec se client il y a deux ans le client c est engager a racheter le personnels qui étai déjà en cdi sur se chantier...depuis je n est toujours pas u de contrat ;je souhaite me faire licencier car cela se passe mal pour moi avec se nouveau patron,donec j aimerais savoir si j ai le droit de me mettre en arret tous en sachant que je n est rien signée,merci de votre reponse

Par **toure**, le **10/01/2013** à **10:20**

je travail sans contrat depuis presque trois ans en CDD je demande unCDI il ne veus pas et il cherche une faute sur tous les moyens pour me mettre a la porte je travail 24/24 comme responsable et gardien hotel et je ne suis meme pas payer pour en trois ans jamais de conger pas un jour de maladie pas droit de dormir en dehor de l'hotel il faut comme patron je cheche de l'aide pour ne pas quil soit tros tard

Par **pat76**, le **10/01/2013** à **16:33**

Bonjour EliotarnrnVotre contrat de travail a été repris p)ar l'hôtelir et vos bulletins de salaire sont au nom de l'hôtel?

Par **pat76**, le **10/01/2013** à **16:35**

Bonjour tourernrnVous avez des bulletins de salaire alors que vous n'avez signé aucun contrat de travail et cela depuis 3 ans?rnrnJe vous conseille d'aller au plus vite à l'inspection du travail expliquer votre situation et de prendre contact avec un syndicat.